

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20230929CM089 -

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf septembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 22 septembre 2023, s'est légalement réuni, dans la verrière de la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Ayant donné pouvoir :

Monsieur KAMENDJE-TCHOKOBOU a donné pouvoir à Monsieur BAZOUNGOULA

Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Madame BURY-DAGOT

Madame HUROT a donné pouvoir à Monsieur MERCIER

Madame MOREAU a donné pouvoir à Madame JALLET

Monsieur de LA ROCHEFOUCAULD a donné pouvoir à Monsieur LALANDE

Monsieur JAVOY a donné pouvoir à Monsieur RENELIER

Madame BOURET a donné pouvoir à Monsieur ROBIN

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Timothé LUCIUS

Nombre de conseillers en exercice : 35 Transmis en Préfecture le 04/10/2023

Nombre de conseillers votants : 35 Publication le 05/10/2023

20230929CM089 - SOLIDARITE MAROC - Subvention au Secours Populaire du Loiret

Un séisme de magnitude 7 a frappé le Maroc le 8 septembre 2023. Les premiers bilans font état de centaines de victimes décédées, de milliers de blessés, de sans-abris et de très importants dégâts dans la région de Marrakech. Les secours s'organisent difficilement, les dégâts sont considérables.

La ville de Saint-Jean de Braye souhaite s'engager pour apporter une aide directe aux victimes de cette catastrophe au Maroc.

Le Secours Populaire fort de son expérience dans les situations d'urgence, est pleinement mobilisé pour répondre aux besoins de la population marocaine frappée par ce séisme.

Le Secours Populaire a mobilisé le fonds d'urgence en débloquant immédiatement 50 000 euros. L'aide consiste d'abord en des kits alimentaires, sanitaires et d'hygiène et en une mise à l'abri de la population. Par la suite, viendra l'accompagnement des personnes vulnérables.

Le Secours populaire est en capacité d'agir vite avec ses partenaires et les organisations de son réseau euro-méditerranéen pour la solidarité. Ensemble, ils s'étaient déjà portés au secours des victimes du séisme survenu en février 2023 en Turquie et en Syrie.

La ville de Saint-Jean de Braye propose donc d'allouer une aide exceptionnelle de 6 000 euros au Secours Populaire du Loiret dans le cadre de l'opération « URGENCE SEISME MAROC » qu'elle déploie. Le Secours Populaire du Loiret reversera cette aide au Secours Populaire National qui en fera bon usage pour les besoins sur place.

Ceci étant exposé,

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'attribuer au Secours Populaire du Loiret une aide exceptionnelle de 6 000 euros pour subvenir en urgence aux besoins de la population marocaine, victimes du séisme du 8 septembre 2023.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Jean de Braye, le 2 octobre 2023

Pour le Maire - Conseillère départementale du
Loiret et par délégation,

L'adjointe déléguée à la communication et aux
affaires générales



Colette

Colette MARTIN-CHABBERT